

# Magazine

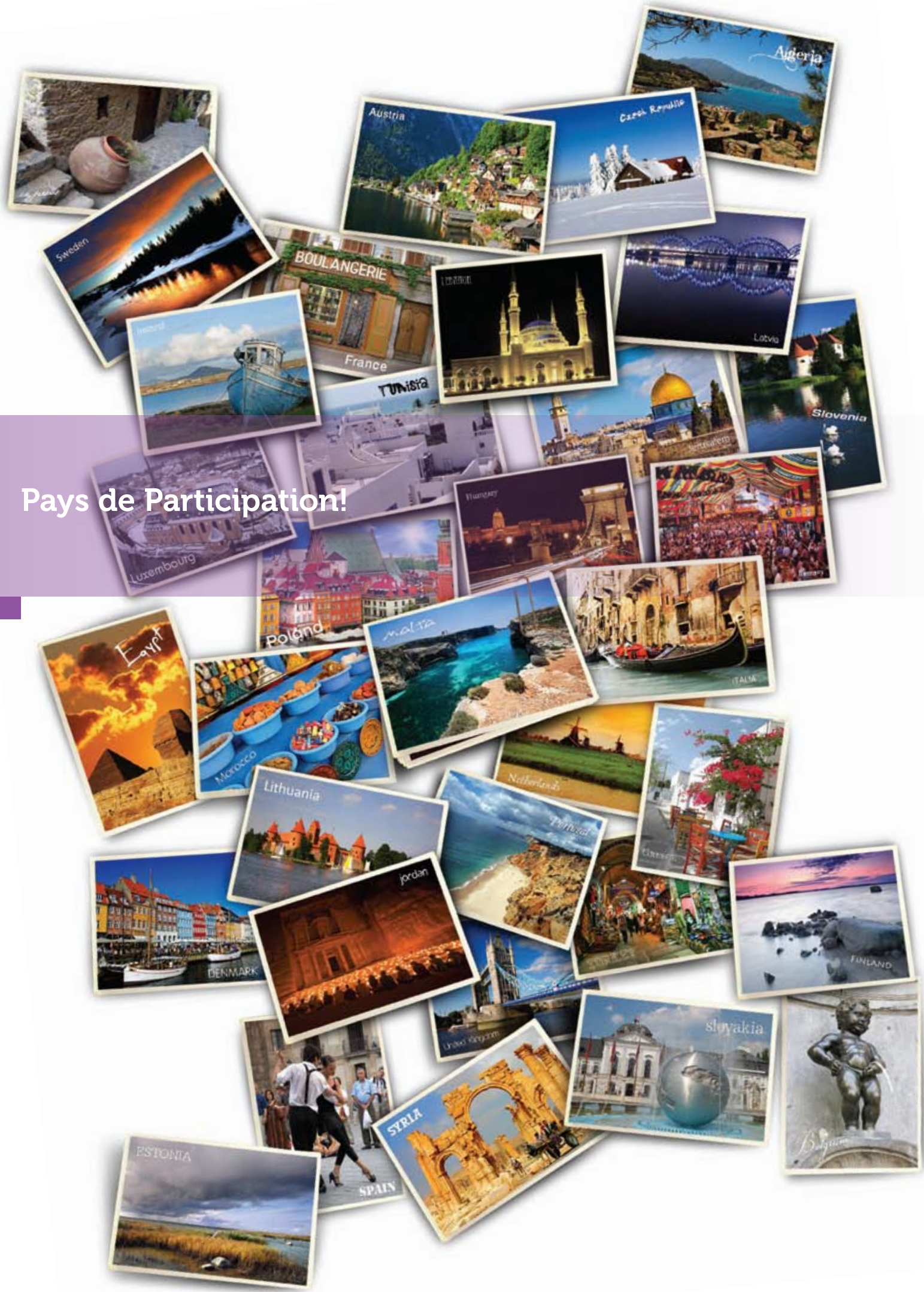
■ EDITION NO.5 - NOVEMBRU 2009

PLATFORM EURO-MED JEUNESSE



**euromedplatform**  
EURO-MEDITERRANEAN  
YOUTH PLATFORM

# Pays de Participation!



# Éditorial



JESSICA ZAMMIT

MARVIC DEBONO

Chers amis,

**Bienvenue dans l'édition n°5 du magazine Euro-Med Youth Platform! Une nouvelle année se termine, riche en événements pour toutes les organisations de jeunesse actives aux niveaux régional, national et international.**

L'année 2008 a été importante pour l'Euro-Med Youth Platform. Celle-ci a été relancée en juin, donnant lieu à des nouveautés et à la modernisation du site Internet. Le contenu de la base de données est actuellement en cours de traitement et le site Internet de l'Euro-Med Youth Platform est constamment mis à jour, afin de présenter les prochaines opportunités. Le travail de mise à jour des profils nationaux débutera sous peu.

Entretiens, l'Euro-Med Youth Platform travaille sur une analyse des besoins qui vise à fournir des informations sur ce qui facilite et ce qui entrave le réseautage dans la région euro-méditerranéenne. Nous sommes par ailleurs occupés à un exercice de cartographie qui devrait nous donner une image claire des différentes manières d'obtenir des financements pour le soutien de projets dans la région. Les données collectées et leur analyse seront publiées à la fin de l'année et utilisées comme documentation pour les plans d'action ultérieurs.

Nos remerciements chaleureux vont à notre ancienne collaboratrice Amanda Zammit, qui a ardemment travaillé à ces différentes tâches jusqu'à la fin juin. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions. Nous aimerions en parallèle nous présenter, puisque nous remplissons aujourd'hui les mêmes fonctions. Nous sommes certains que l'expérience sera passionnante et nous nous en réjouissons ! Nous aimerions que l'Euro-Med Youth Platform soit plus proche de ses lecteurs, c'est-à-dire des jeunes, qui peuvent bénéficier des différentes opportunités disponibles.

Et en parlant d'opportunités... **Our White Sea - NGO Management** est le prochain événement de notre calendrier, organisé conjointement par l'EuroMed Youth Platform, l'agence nationale maltaise (EUPA) pour le programme Youth in Action et le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed avec le soutien des agences nationales grecques et turques. Vous pouvez en apprendre plus sur cette conférence dans les pages qui suivent.

Grâce aux contributions pertinentes de différents intervenants, cette édition présente des articles relatifs aux initiatives entreprises par plusieurs entités dans le domaine de la jeunesse au sein de la région euro-méditerranéenne. Certains articles se penchent sur le travail réalisé dans le domaine, tandis que d'autres peuvent être une source d'inspiration et inciter les organisations de jeunesse à se lancer dans leurs propres projets.

Nous vous invitons à rester en contact via notre courriel [euromedp.eupa@gov.mt](mailto:euromedp.eupa@gov.mt) et notre site Internet [www.euromedp.org](http://www.euromedp.org) et nous vous invitons à nous rejoindre sur notre **page Facebook** Euro-Med Youth Platform.

Bonne lecture !

*Jessica* *Marvic*

## Contenu

Notre Mer Blanche	02
Projets avec les pays voisins de l'UE	03
L'expression et la communication	04
Euromed 09	05
Atelier euro-arabe	06
Participante à un projet	07
Parlons d'avenir	07
L'Union pour la Méditerranée	08
La jeunesse et son histoire	10
Développements de la Politique à la Jeunesse en Turquie	11
Une décennie de partenariat à la jeunesse	12
Construire des ponts et (ré)assembler le puzzle	14
Politique de coopération à la jeunesse	16

PUBLIÉ PAR

Euro-Mediterranean Youth Platform

A ACCUEILLI PAR



EUPA, 36, Old Mint Street,  
Valletta VLT 1514, MALTA

CONTACT

[T] +356 2558 6141

[F] +356 2558 6139

[E] [euromedp.eupa@gov.mt](mailto:euromedp.eupa@gov.mt)

SITE WEB

[www.euromedp.org](http://www.euromedp.org)

CONCEPTION ET DESPOSITION

JP Advertising Ltd

[www.jpadvertising.com](http://www.jpadvertising.com)

TRAUCTION

MSL Limited



Education and Culture DG

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

# Notre mer blanche



**SILVANO CRISTAURO**

**Directeur de programme au sein de l'agence des programmes de l'Union européenne en charge de la mise en œuvre du programme Youth in Action à Malte et de l'Euro-Med Youth Platform.**

Selon la tradition, la mer Méditerranée occupait dans l'Antiquité une place omniprésente dans la vie des peuples établis sur ses côtes : elle était un vecteur d'unité, de transport, d'échange et d'interaction, en d'autres termes un vecteur de communication. Cela reflète les difficultés rencontrées par les générations passées, sans qu'il soit nécessaire d'examiner les obstacles physiques et les divisions sociales que les peuples de cette région ont dû surmonter pour atteindre ces résultats. La communication et la création de relations, mais aussi l'unité, seront les éléments clés abordés dans le cadre de la conférence organisée en novembre et intitulée « Our White Sea ».

A l'image des conditions qui prévalaient dans l'Antiquité, les différentes régions qui bordent actuellement la Méditerranée ne sont pas reliées par la mer elle-même mais par les peuples qui vivent sur ses côtes et leur volonté, ou si j'ose dire leur besoin, de communiquer les uns avec les autres. Il importe également sans aucun doute de mentionner le rôle joué par l'activité humaine tout au long des côtes de la Méditerranée, d'une extrémité à l'autre, du détroit de Gibraltar à celui des Dardanelles. Sur cette toile de fond, l'activité humaine s'est particulièrement manifestée par le biais d'un réseau élaboré de voies de navigation côtières, multipliant les traits d'union entre caps et îles, îles et caps. Ce type de navigation a permis l'échange de biens et de marchandises d'un port maritime ou d'une ville côtière à l'autre, créant des liens entre les peuples vivant

dans différentes régions de la Méditerranée. En empruntant ces voies de navigation, les bateaux ont rapidement dessiné une toile entre les côtes de la Méditerranée, au gré de leurs voyages d'un port maritime à l'autre. Le voyage de chaque bateau engendrait de nombreux échanges commerciaux : les biens étaient achetés et vendus, et le chargement lui-même avait changé de nature à plusieurs reprises au terme du voyage. La lecture de l'ouvrage de Fernand Braudel intitulé « The Mediterranean and the Mediterranean World in the Age of Philip II » permet de mieux comprendre le commerce de l'époque. Cette tradition de navigation élaborée me ramène à la conférence « Our White Sea » dont le sujet trouve dans cette tranche de notre histoire, avec un soupçon d'imagination, une élégante métaphore où les idées s'échangent comme autant de précieuses cargaisons entre les flots de créativité des organisations de jeunesse et où un maillage relationnel se tisse à la manière des voies de navigation. Concrètement, cette conférence constitue une véritable opportunité de réseautage à différents niveaux. Cet événement organisé à Malte souligne clairement les efforts conjoints de toutes les entités participantes, et représente une opportunité de partage de ressources entre l'EuroMed Youth Platform, le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed et les agences nationales du programme Youth in Action de Malte, de Turquie et de Grèce. Les autres membres de l'équipe responsable de la gestion de cet événement et

moi-même ne doutent pas que celui-ci saura souligner l'unité et encourager la coopération à différents niveaux, en particulier entre les jeunes. L'objectif principal et ultime de cette conférence est de rassembler les ONG et les intervenants des quatre coins de la Méditerranée, en vue de :

- Réfléchir et discuter des expériences organisationnelles et de gestion acquises par les ONG ;
- Produire une analyse comparative des méthodes de référence en matière de travail auprès des jeunes.

Au cours de la conférence, les participants auront l'opportunité de couvrir divers aspects du travail auprès des jeunes. Ainsi, les sujets suivants seront notamment abordés :

- Politique à la jeunesse dans le contexte régional ;
- Réalités des ONG dans la région euro-méditerranéenne ;
- Méthodes de référence ;
- Informations concernant les acteurs clés de la région euro-méditerranéenne ;
- Outils de gestion de projet ;
- Opportunités de réseautage.

Les jeunes intéressés par la participation à cette activité sont invités à visiter le site Internet de l'EuroMed Youth Platform ou le site Internet des partenaires mentionnés ci-dessus : une procédure guidée de demande est disponible sur chacun d'eux.

# Projets avec les pays voisins de l'UE

Rubrique 3.1 du programme Youth in Action



RYAN BUGEJA

Collaborateur des programmes Youth in Action Agence des programmes de l'Union européenne Malte

**Avez-vous jamais souhaité organiser un échange avec d'autres pays en vous disant que vous étiez limité aux pays de l'UE ?**

**Avez-vous jamais souhaité partager les méthodes de référence, étudier une situation ou organiser des observations au poste de travail en Albanie, en Géorgie ou au Maroc, sans jamais croire cela possible ?**

**Et bien vous devriez savoir que tout cela est possible.**

La rubrique 3.1 du programme Youth in Action fournit un financement pour les projets entrepris avec les pays voisins partenaires de l'UE, c'est-à-dire tous les pays faisant partie de la politique européenne de voisinage mise en place en 2004 « avec pour objectif d'éviter l'émergence de nouvelles divisions entre l'UE élargie et les pays voisins tout en renforçant la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous les intervenants concernés ».

Ces pays se subdivisent en trois groupes : les pays partenaires méditerranéens (PPM), l'Europe du sud-est (ESE) et l'Europe orientale et le Caucase (EOC).

**Mais quelle est la procédure ? Quelles sont les conditions ? Combien de pays sont concernés ? Où cela est-il possible ?**

Dans le cas des échanges de jeunes en vertu de la rubrique 3.1, les candidats doivent être issus d'un pays faisant partie du programme et doivent jouer le rôle de pays d'accueil. L'initiative peut néanmoins provenir d'un pays de l'Europe du sud-est lorsque celui-ci joue le rôle de pays d'accueil mais dans ce cas, les candidatures doivent être soumises à l'agence exécutive de Bruxelles. Cela n'est malheureusement pas possible pour les PPM mais hormis cette exception, les échanges peuvent être organisés dans n'importe quel pays où se trouve un promoteur.

Pour les échanges de jeunes bilatéraux, l'un des promoteurs doit appartenir à un pays de l'UE tandis que l'autre appartiendra à un pays voisin partenaire. Dans le cas d'échanges de jeunes trilatéraux, il doit y avoir au moins un promoteur issu d'un pays de l'UE, et un promoteur d'un pays voisin partenaire. Les échanges multilatéraux doivent quant à eux faire intervenir au moins un promoteur d'un pays de l'UE et au moins deux promoteurs de pays voisins partenaires.

Évidemment, les projets de formation et de réseautage avec les pays voisins partenaires sont également possibles. Les organisations peuvent obtenir un financement pour des projets d'observation au poste de travail, des visites de faisabilité, des réunions d'évaluation, des voyages d'étude, des activités de construction de partenariats,

des séminaires, des formations et même des projets de réseautage.

Pour les projets d'observation au poste de travail, il doit y avoir au moins un promoteur issu d'un pays de l'UE et au moins un promoteur issu d'un pays voisin partenaire tandis que pour les visites de faisabilité, le nombre minimum de promoteurs issus de pays voisins partenaires est de deux. En ce qui concerne les réunions d'évaluation, les voyages d'études, les activités de construction de partenariats, les séminaires et les formations, il doit y avoir au moins quatre promoteurs issus de différents pays, dont au moins un doit être issu d'un pays de l'UE et deux de pays voisins partenaires.

Les projets de réseautage doivent faire intervenir au moins six pays différents, dont un doit être un pays de l'UE et trois doivent être des pays voisins partenaires.

## Et ensuite ?

L'étape suivante consiste à se munir d'un exemplaire du guide du programme Youth in Action afin d'examiner plus en détail les modalités d'application des dispositions de la rubrique 3.1. Celui-ci est normalement disponible sur le site Internet de votre agence nationale ainsi que sur le site <http://ec.europa.eu/youth/>.

Contacter votre agence nationale ou l'unité Euro-Med Youth de votre pays vous sera très utile afin d'obtenir d'autres instructions dans ce domaine.



**ADRIAN MOLINA**

21 ans  
Cártama (Malaga), Espagne  
Étudiant en traduction et interprétariat



**KAMELIA OUNNOUGHENE**

21 ans  
Tizi-Ouzou, Algérie  
Étudiante en économie



**LUCA CIRIELLO**

21 ans  
Naples, Italie  
Étudiant en littérature et philosophie

# L'expression et la communication

dossier sur un échange de jeunes représentant quatre nationalités

**Intitulé de la réunion ; Dans le cadre de l'échange Eurosisu09, 36 jeunes en provenance de Hongrie, du Portugal, de Finlande et d'Espagne, se sont rencontrés pendant neuf jours à Coín en Espagne, afin de promouvoir le dialogue interculturel par le biais des nouvelles technologies.**

L'expression et la communication entre les jeunes diffèrent largement de celles, plus conventionnelles, des adultes, principalement du fait de l'importance des nouvelles technologies dans la vie des jeunes. Avec pour thème central cette dimension des relations sociales, 36 jeunes en provenance de quatre pays (Hongrie, Portugal, Finlande et Espagne) se sont rencontrés le 17 juillet dans la Film City de la ville espagnole de Coín, lors d'un échange organisé par la GDR Guadalhorce Valley. Un groupe de 12 jeunes de la région se penchera sur les nouvelles formes d'expression et de communication entre les jeunes.

Eurosisu09 est un échange multilatéral qui vise à approfondir les connaissances sur les formes de communication utilisées par les jeunes, en favorisant la compréhension mutuelle entre les jeunes issus de pays différents, et en contribuant à améliorer la qualité des systèmes de soutien (communication) et des activités des jeunes.

L'objectif de cet échange baptisé Eurosisu 2009 est, comme l'explique le site Internet correspondant ([www.eurosisu.eu](http://www.eurosisu.eu)), la promotion du dialogue interculturel entre les jeunes au travers des nouvelles technologies d'information et de communication.

Au cours des neuf journées de l'échange, les participants ont été conviés à tenir un bref journal sur le site Internet [www.eurosisu.eu](http://www.eurosisu.eu). Celui-ci pourra être partagé entre des groupes de différentes nationalités, et des participants à l'échange visiteront la région et la province avec des aliments, des boissons et de la musique typiques de chaque pays. Lors de la première journée, les participants ont, de plus, été invités à construire un confessionnal, dont l'objectif est de servir d'espace de réflexion individuel et de groupe pour exprimer des opinions concernant les différentes activités et y partager les anecdotes quotidiennes.

Les activités étaient basées sur l'étude de l'utilisation des nouvelles technologies pour la communication entre les jeunes, afin de diffuser les résultats auprès des organisations travaillant avec les jeunes. Il est par ailleurs intéressant de contraster les informations à l'échelle internationale par le biais de projets de la GDR Guadalhorce Valley, ce qui constitue une valeur ajoutée. La méthodologie de travail consistait en un travail de groupe interculturel faisant appel aux techniques de recherche et de collecte d'informations.

# Euromed09 : Échange de jeunes Taste the Mediterranean (Un goût de Méditerranée)



**The Mediterranean diet and responsible consumption, bringing together 46 young people from eight different nationalities**  
Coín hosts from the 30th July until the 7th August Euromed09:  
"Tasting the Mediterranean, framed by the Youth in Action of the European Union and coordinated by the Development Group of the Guadalhorce Valley.

Le régime alimentaire méditerranéen et la consommation responsable réunissent 46 jeunes représentant huit nationalités. Du 30 juillet au 7 août, Coín accueille Euromed09 : « Tasting the Mediterranean » (Un goût de Méditerranée), dans le cadre du programme Youth in Action de l'Union européenne et en coordination avec le groupe de développement de la Guadalhorce Valley.

L'objectif principal de ce projet était de « promouvoir une consommation responsable et débattre d'une alimentation plus juste et plus saine pour l'ensemble des citoyens ». Cela justifie les lignes directrices des fondements d'Euromed09: Mediterranean Taste au travers d'un échange qui amène à Coín (Valle del Guadalhorce) 46 jeunes en provenance de huit pays méditerranéens, à savoir l'Algérie, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Jordanie, le Maroc, le Portugal et la Tunisie.

En l'espace de 7 jours, les jeunes participants sont parvenus à travailler sur différentes techniques caractérisées par l'expression et la créativité. Ainsi, tous les jeunes participants impliqués, y compris le groupe de jeunes représentant l'Espagne et les communes voisines de la Guadalhorce Valley, ont préparé l'ensemble des activités.

Le travail consistait en une série d'ateliers culinaires destinés aux jeunes. Les aliments utilisés devaient être achetés dans les magasins et sur les marchés locaux pour permettre d'élaborer une recette en langue anglaise intitulée « Taste the Mediterranean » (Un goût de Méditerranée). Les plats préparés au cours du projet se sont avérés très particuliers, puisque les recettes laissaient le champ libre à la créativité et à l'expression des

perceptions associées à l'échange.

Le temps libre a été organisé de manière à le rendre aussi intéressant que possible et à laisser une large place à la créativité par le biais de performances artistiques. Celles-ci reflétaient le concept du projet, à savoir le pouvoir et l'importance de la sécurité alimentaire pour le développement durable des peuples. Un programme radio quotidien diffusait chaque matin au petit déjeuner les récits et les réalisations du jour précédent ainsi que le programme des activités de la journée suivante.

## Élimination des préjugés

Interrogés sur leur participation à cet échange, les participants conviennent que ce type d'expérience permet d'éliminer les préjugés. Virginia du Portugal insiste sur le fait que « cet échange est une grande opportunité de découvrir la culture d'autres pays et des détails surprenants ». Son intérêt se porte particulièrement sur les pays arabes car bien qu'elle ait participé à d'autres échanges, elle n'a « jamais eu l'opportunité d'interagir avec des jeunes du monde islamique ». Cela lui a permis d'effacer les idées reçues concernant les peuples de ces pays.

Luca de Naples, un spécialiste des échanges, déclare : « Tous les participants arrivent avec certaines craintes mais... après la première journée ou même la première heure, ils ne veulent plus s'en aller ». Selon Luca, on y apprend et on y partage beaucoup, et ces échanges « sont des occasions de réfléchir non seulement avec des amis mais également de méditer et d'apprendre à mieux se connaître soi-même ».



**ADRIAN MOLINA**

21 ans  
Cártama(Malaga), Espagne  
Étudiant en traduction et interprétariat

**KAMELIA OUNNOUGHENE**

21 ans  
Tizi-Ouzou, Algérie  
Étudiante en économie



## Atelier euro-arabe quelques réflexions personnelles

**Si nos chers lecteurs s'attendent à ce que j'évoque maintenant des souvenirs montrant combien l'Europe et l'Arabie sont différentes, étrangères et opposées l'une par rapport à l'autre, s'ils se réjouissent de découvrir certains aspects des « chocs culturels » qui se sont produits, je dois alors d'emblée leur présenter mes excuses dès le début de cet article, car je peux dire au nom de tous les participants que cela ne s'est à aucun moment produit.**

**À une exception près !**

**EFKAN BARIN**

**Juillet 2009, Mannheim, Allemagne**

Je mentionnerai tout d'abord un aspect important qui influence la situation. J'ai encore à l'esprit les débats entre nos participants arabes concernant les développements sociaux, religieux et démocratiques au sein des États arabes. Ceux-ci démontrent que la diversité existe même au sein du monde arabe et souligne que considérer le monde arabo-islamique comme un bloc homogène est une énorme erreur. Cela contredit la conception que se fait le monde occidental du monde arabe. Une illustration de cette incompréhension est fournie dans la thèse de S. Huntington intitulée « Clash of Civilizations ». Notre atelier s'est déroulé de façon harmonieuse, même s'il a quelquefois donné lieu à des échanges lourdement chargés d'émotion.

Selon moi, la principale raison pour laquelle nous ne sommes pas choqués par les différences culturelles comprend deux aspects. En tant que participants, nous avons déjà assisté à des réunions internationales telles que celle-ci et nous sommes donc

habitués à ce genre de discussion. Une personne qui ne s'intéresse pas à la diversité du monde préfère rester chez elle plutôt que d'assister à un tel atelier. L'autre aspect est que pour les pays participants, ni le christianisme ni l'islam ne constituent des « cultures étrangères ». Ces religions existent de part et d'autre, la seule différence étant l'équilibre majoritaire-minoritaire au sein des différents États.

Le fait que notre atelier s'est déroulé dans la très belle capitale polonaise a ouvert mes yeux en tant que participant de la délégation allemande et a attiré mon intérêt sur le patrimoine turc en Pologne. Je me suis ainsi penché plus en profondeur sur le rôle des musulmans turcs dans la libération de la Pologne et sur leur influence dans la vie sociale polonaise, qu'atteste notamment le « Pierogi », un plat traditionnel polonais qui trouve son origine dans un ancien « Manti » turc. La tradition nous rappelle ainsi à une relation euro-islamique quelque fois oubliée.



## Participant à un projet organisé dans le cadre de la rubrique 3.1

MASSINISSA SEBAI

Les activités organisées avec Kata en Pologne ont été une bonne expérience pour moi et pour le groupe que je dirigeais, puisqu'il s'agissait de notre première participation et collaboration avec les pays d'Europe de l'est. Elles constituaient donc un défi pour nous car nous ne savions pas à quoi nous attendre. Nous étions par ailleurs très heureux d'être présents et enthousiastes à l'idée du projet.

D'autre part, le programme était très fluide, ce qui nous a rendu la tâche plus aisée. Différents pays et cultures ont été présentés. Le seul commentaire que je peux formuler concerne le manque de suivi par rapport aux participants des années précédentes.

7

## Parlons d'Avenir

En septembre 2007, j'ai participé à un atelier euro-arabe intitulé « Let's Talk About The Future » (Parlons d'avenir) à Varsovie, en Pologne.

LAMA AL MAJALI

21 ans  
Étudiante en nutrition Université de Jordanie

Je suis heureuse d'avoir eu la chance de représenter mon pays dans le cadre de ce projet. Y prendre part a ouvert une nouvelle dimension pour moi, puisqu'il s'agissait de ma première participation à une telle initiative. J'ai été véritablement séduite par les activités organisées pour la jeunesse depuis lors. Il est clair que j'ai acquis de nombreuses compétences, appris de nombreuses choses et ai trouvé des amis de différentes nationalités avec lesquels je reste en contact. Il s'agissait là d'une opportunité exceptionnelle d'échanger des idées et des expériences d'une part, et d'autre part de construire ensemble une stratégie de coopération afin de s'aider les uns les autres. J'ai appris que nous pouvons toujours communiquer les uns avec les autres, quels que soient notre pays d'origine ou notre confession, aussi longtemps que nous nous

efforçons de dialoguer et faire sens, sans aucun préjugé.

Nous avons eu la chance de présenter nos pays, nos traditions et notre culture de manière informelle, grâce à la danse, au chant, au théâtre ou au conte, par le biais des multiples activités organisées au cours du projet.

Nous avons ainsi élargi nos connaissances sur les pays participants. Je suis aujourd'hui intimement convaincue que le dialogue interculturel peut contribuer à minimiser les préjugés et les stéréotypes. Cet atelier a clairement enrichi mes connaissances et mon expérience, et m'a donné la motivation nécessaire pour m'impliquer un peu plus dans le travail auprès des jeunes.



# L'Union pour la Méditerranée

## un pas en avant dans les relations euro-méditerranéennes

**Le 13 Juillet 2008 à Paris, le Sommet de l'Union pour la Méditerranée (UpM) a marqué le début d'une nouvelle étape pour les relations euro-méditerranéennes. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de 43 pays et le Président de la Commission européenne ont signé une déclaration qui définit des nouveaux paramètres dans nos relations bilatérales.**

8

### Quelles sont les grandes réussites du sommet ?

Essentiellement trois :

1. Placer au plus haut niveau politique les relations euro-méditerranéennes. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région se réuniront désormais tous les deux ans pour piloter un partenariat essentiel pour la prospérité et la sécurité de l'ensemble des pays de la région.
2. Mettre en place une nouvelle structure institutionnelle pour le partenariat euro-méditerranéen afin d'assurer la co-appropriation conjointe, avec une coprésidence, un secrétariat à Barcelone et un comité conjoint permanent basé à Bruxelles ;
3. Lancer 6 grands projets régionaux ; des projets importants pour aborder le problème majeur auquel nous sommes confrontés : le différentiel de prospérité entre le nord et le sud de la Méditerranée. Ces projets incluent : les autoroutes de la mer et les autoroutes terrestres ; la dépollution de la Méditerranée ; la protection civile ; les énergies de substitution : le plan solaire méditerranéen ; l'enseignement supérieur et la recherche, l'université euro-méditerranéenne ; et l'initiative méditerranéenne de développement des entreprises.

Il est sans doute prématuré d'essayer de faire une évaluation de l'Union pour la Méditerranée après sa première année de fonctionnement.

Elle risque d'être injuste avec ceux qui y ont beaucoup investi politiquement et avec ceux qui, comme la Commission, ont investi politiquement et financièrement dans cette initiative.

Dans le domaine institutionnel, il est vrai que l'évolution de l'UpM depuis son lancement en juillet 2008 n'est pas très encourageante. Depuis le Sommet de Paris du 13 juillet 2008 nous avons vécu deux blocages majeurs dans nos activités :

- D'abord, la mésentente autour de la participation de la Ligue Arabe n'a pas permis d'initier les activités entre juillet et novembre 2008. En novembre, à la réunion ministérielle de Marseille, la situation a été débloquée avec un accord ambitieux sur l'ensemble de l'architecture institutionnelle de l'UpM.
  - Quelques semaines plus tard, le conflit à Gaza à partir du 27 décembre et l'ultérieure formation de l'actuel gouvernement de coalition Israélien ont signifié un nouveau coup d'arrêt.
- La suspension des activités et des réunions n'a pas permis de faire avancer comme tous les partenaires auraient souhaité les principaux dossiers de l'UpM, et notamment la mise en place du secrétariat et la préparation des 9 réunions ministérielles de l'UpM prévues pour 2009.

Malheureusement ce n'est pas la première fois qu'une situation de conflit grave affecte la région. Mais, malgré les conflits et les fractures, la conscience d'un patrimoine à préserver et d'un avenir à partager persiste.

Un patrimoine politique représenté par les acquis du Processus de Barcelone et de l'UpM. Et surtout un avenir à partager face aux nombreux enjeux communs. S'il est vrai que le bilan institutionnel est nuancé, le bilan des projets a été, quant à lui, beaucoup plus positif. Et ceci grâce à l'engagement constant, entre autres, de la Commission européenne et à notre méthode de travail EuroMed qui nous a permis de poursuivre nos efforts malgré les crises politiques que nous avons subies.

La Commission a engagé plus de € 70 millions dans les projets prioritaires identifiés au Sommet de Paris. Nous avons, malgré les difficultés, lancé des initiatives et financé des activités dans les domaines prioritaires de la dépollution de la Méditerranée, du plan solaire méditerranéen, et de la protection civile. Nous avons apporté un financement à l'Université euro-méditerranéenne à Piran en Slovénie et nous avons continué notre travail dans l'identification des priorités pour les autoroutes de la mer afin de faciliter la compétitivité des exportations de nos partenaires vers l'Europe.

En outre, le 30 avril 2009 à Alexandrie, la Caisse des Dépôts, la Cassa depositi e prestiti (Italie), EFG Hermes (Egypte) et la Caisse de dépôt et de gestion (Maroc) ont annoncé le lancement du Fonds InfraMed avec l'objectif d'atteindre un montant de € 1 milliard pour financer les priorités de l'UpM, dont des infrastructures urbaines, de transport et d'énergie au sud et à l'est de la Méditerranée. L'UpM est une enceinte d'une grande



## TOMÁS DUPLÁ DEL MORAL

Directeur, Commission Européenne  
Proche et Moyen Orient,  
Méditerranée du Sud



complexité mais elle n'est pas une création politique aux contours géographiques arbitraires. Le partenariat résulte d'une vraie nécessité géopolitique : ce que l'on pourrait appeler la géopolitique des défis communs où les politiques nationales et les coopérations bilatérales de l'Union Européenne ne suffisent pas, où la meilleure réponse se trouve dans une collaboration collective basée sur des intérêts communs et des instruments multilatéraux.

### **Dans ce cadre, quel est le rôle de la jeunesse euro-méditerranéenne ?**

Bien que cela puisse paraître un stéréotype tant nous lisons cette phrase, la population de la région est éminemment jeune et la plupart des enjeux de la région ont un impact direct sur la jeunesse : l'éducation, l'emploi, la migration, l'équilibre démographique, le développement durable, etc. Il est donc évident que la jeunesse et les politiques envers la jeunesse ont une importance cruciale dans nos relations régionales.

Déjà dans la déclaration de Barcelone en 1995, le partenariat social, culturel et humain est l'une des trois priorités du partenariat euro-méditerranéen. Et dans ce partenariat les jeunes ont une place spécialement importante. Les Ministres de la région voient dans la jeunesse un élément clé de réussite du partenariat. Les jeunes comme transmetteurs d'idées et acteurs du dialogue.

Il est donc évident qu'ils ont une place prioritaire dans nos instruments de

coopération, que cela soit directement dans le programme EuroMed jeunesse ou comme population cible dans programmes génériques de dialogue entre cultures (par exemple la Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures), de formation et d'éducation, d'égalité des genres, etc. Ces programmes nous aident à surmonter des malentendus, dans l'espoir de bâtir un monde meilleur, plus juste et plus sûr.

Le programme EuroMed Jeunesse a été lancé à la suite des engagements souscrits dans la déclaration de Barcelone en 1995. Il favorise la mobilité des jeunes et la compréhension entre les peuples. Aujourd'hui, plus de dix ans après le lancement du programme, l'accent est mis sur les actions menées «au plus près des bénéficiaires», favorisant une citoyenneté active et encourageant le sentiment de solidarité entre les participants.

La plateforme EuroMed Jeunesse, financée par la Commission européenne, a aussi un grand rôle à jouer : aider à la création et à l'animation des réseaux des jeunes doit rester dans nos priorités. Les aider à renforcer leurs capacités de dialogue est un besoin réel. Les contacts personnels, la connaissance réciproque, l'échange de connaissances et d'idées restent les meilleurs ponts pour réussir la paix et le développement dans la région.

### **Conclusions:**

Pour l'Europe, la Méditerranée est une opportunité; une opportunité de croissance,

une possibilité d'élargissement de son influence positive, un espace où l'Europe peut développer son ambition de puissance pacifique et promouvoir certaines valeurs de tolérance et de consolidation de la paix par le biais de l'intégration régionale et de la démocratie.

Le projet méditerranéen de l'Europe est un projet d'avenir basé sur des politiques concrètes : la politique de voisinage, la politique de création d'une zone de libre échange, la politique d'extension des axes transeuropéens de transport, la politique énergétique et le changement climatique, la politique de solidarité territoriale ou la politique d'échanges de jeunes et d'étudiants universitaires. Des politiques qui exigent un savoir-faire que la Commission est prête à apporter dans la construction euro-méditerranéenne comme elle l'a fait depuis 1957 dans la construction européenne.

La relance du partenariat EuroMed sous l'Union pour la Méditerranée et sa nouvelle approche axée sur la co-appropriation et les projets concrets doit nous servir pour consolider les relations entre les deux rives de la mer et ainsi multiplier les efforts déployés pour réussir les objectifs du Processus de Barcelone encore en vigueur aujourd'hui : le développement, la paix et la prospérité communs dans la région.

Tomás Duplá del Moral Directeur, Sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient



MIRIAM TEUMA

Conférencière / chargée de cours au département de la jeunesse et des études communautaires de l'université de Malte

# La jeunesse et son histoire

**Comprenons-nous véritablement de quoi il s'agit ? Pouvons-nous donner une définition unique du travail auprès des jeunes ?**

**Ces questions me viennent à l'esprit à chaque fois que je travaille avec un groupe international d'individus, que ceux-ci travaillent auprès des jeunes sur le terrain, ou qu'il s'agisse d'universitaires, de chercheurs ou de jeunes.**

Il arrive que nous discutons du travail auprès des jeunes et il ressort de ces différentes conversations que les perceptions varient d'un pays à l'autre. Auparavant, cela me préoccupait et m'inquiétait, et j'ai passé des heures à essayer de classer ces différentes idées dans mon esprit afin de les organiser de la manière qui me paraissait optimale. Aujourd'hui, j'apprécie la richesse du travail diversifié réalisé auprès des jeunes, dont certains éléments ne constituent d'ailleurs pas à proprement parler un « travail auprès des jeunes » dans mon esprit. Toutefois, j'ai à présent connaissance des différents développements survenus dans différents pays, qui ont modelé différentes formes de travail auprès des jeunes.

Il était 16 heures lorsque j'ai reçu un coup de téléphone me demandant de participer au premier atelier consacré à l'histoire du travail auprès des jeunes en Europe. J'ai accepté sans hésiter. J'ai immédiatement su que ce serait là une opportunité d'examiner la manière dont les différentes approches du travail auprès des jeunes ont vu le jour en Europe. L'atelier visait à réunir des travailleurs auprès des jeunes, des chercheurs et des décideurs politiques afin de débattre des concepts historiques qui sous-tendent le travail auprès des jeunes. L'atelier s'est avéré un tel succès que l'expérience a été renouvelée l'année suivante afin d'explorer d'autres approches, principalement issues du sud-est de l'Europe et de Russie. Les deux ateliers se sont tenus à Blankenberge en Belgique, en mai 2008 et 2009. Ils ont été organisés par l'agence pour le travail socioculturel pour les jeunes et les adultes de la Communauté flamande de Belgique et par le Partenariat jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe.

Dans son introduction à l'atelier, Jan Vanhee, de l'agence susmentionnée de la Communauté flamande de Belgique, a déclaré que les deux ateliers avaient pour but :

- Une réflexion sur l'histoire du travail auprès des jeunes et de la politique à la jeunesse,
- L'identification des liens étroits entre le travail auprès des jeunes et la politique à la jeunesse, et les tendances socioculturelles et historiques,
- La construction d'une perspective comparative internationale, et
- L'introduction de l'histoire du travail auprès des jeunes et de la politique à la jeunesse à l'agenda européen à la jeunesse.

Parallèlement, Walter Lorenz, un invité de l'université de Bolzano, nous a fait voyager dans l'histoire et a utilisé différents éléments historiques comme points de départ à une étude analytique du travail auprès des jeunes proprement dit et des notions d'enfance et de jeunesse. Il a également souligné l'idée qu'au travers de tels ateliers, nous fabriquions l'histoire elle-même, puisqu'il s'agissait également d'examiner nos méthodes actuelles dans le cadre du travail auprès des jeunes. Un tel exercice d'autocritique est primordial pour les travailleurs et volontaires auprès des jeunes, leurs opportunités d'éducation et de formation, et tout simplement le bien des jeunes.

Les contributions apportées dans le cadre des ateliers s'inscrivaient dans différents contextes nationaux : communauté néerlandophone de Belgique (Louis Vos, Johan Van Gaens et Filip Coussée), communauté francophone de Belgique (Simon Gauthier), communauté germanophone de Belgique (Xavier Hurler), Royaume-Uni – Angleterre

(Bernard Davies), Afrique du Sud (Lwazi Mboyi), Allemagne (Christian Spatscheck), Pologne (Marcin Sinczuch), Finlande (Helena Helve), France (Patricia Loncle), Irlande (Maurice Develin), Pays-Bas (Hans Van Ewijk), Russie (Galina Kuprianova), Hongrie (Peter Wootsch), Grèce (Dora Giannaki) et Malte (moi-même). Au terme des deux ateliers, la presse a rapporté que les conférenciers avaient identifié les dimensions historiques du travail auprès des jeunes et avaient remis en question les méthodes et politiques actuelles et futures en matière de travail auprès des jeunes en Europe. En préparation à l'atelier, l'ouvrage intitulé « A century of youth work policy » (Coussée, 2008) a été fourni à l'ensemble des participants.

Pourquoi cet article dans le magazine EuroMed Platform ? Parce que les jeunes européennes et arabes font l'objet d'inquiétudes croissantes tant dans le monde arabe qu'européen et qu'aujourd'hui, la génération actuelle de la jeunesse arabe est proportionnellement la plus importante dans l'histoire arabe. Dans le cadre des ateliers susmentionnés, la région méditerranéenne était peu représentée et nous avons tous eu le sentiment d'une lacune à combler.

Il est intéressant de relever que dans le monde arabe en particulier, la famille est longtemps restée l'axe central de la vie sociale pour les jeunes Arabes. Elle répondait aux besoins essentiels de socialisation et transmettait les valeurs et normes fondamentales, tout en offrant abri et sécurité, et en subvenant aux besoins des jeunes. Ce n'est qu'au cours des dernières années que cette tradition de la famille a décliné et que l'État a absorbé nombre des responsabilités de la famille dans le domaine de la politique, de la culture et de l'économie. En outre, ce n'est qu'au début des années 90 que « la rue », terme qu'emploie Meijer [2000] pour désigner les « styles de vie et les modes de pensée et d'action alternatifs », est venue faire trembler les piliers traditionnels en place, c'est-à-dire la famille et l'État, et a introduit une nouvelle dimension dans la vie de la jeunesse arabe. Ma question est : le travail auprès des jeunes a-t-il joué un rôle majeur dans ce phénomène ? Pouvons-nous examiner l'histoire pour approfondir cette réflexion et identifier les évolutions survenues ? Quelle est la nature du rôle joué par le travail auprès des jeunes dans le monde arabe ?

J'encourage les lecteurs intéressés par cette problématique, ou souhaitant apporter une quelconque contribution, à contacter l'Euro-Med Youth Platform, le Partenariat jeunesse ou moi-même. Votre apport dans le cadre de ce forum présente un grand intérêt car il est susceptible d'élargir nos perspectives concernant le travail auprès des jeunes et de nous permettre de comprendre comment améliorer celui-ci.

# Développements de la Politique à la Jeunesse en Turquie

SEFA YAHSI

Responsable de l'unité Youth in Action  
Agence nationale turque



## Statistiques générales relatives à la jeunesse

Selon les statistiques du recensement 2008, la Turquie possède une population de quelque 72 millions d'habitants, dont plus de 25,5 millions appartiennent à la tranche d'âge des 13-30 ans du programme Youth in Action. Il s'agit là d'une proportion nettement plus élevée que dans la plupart des pays de l'UE participant au programme Youth in Action. Lorsque l'on considère la tranche d'âge des 15-24 ans, la population totale des jeunes est de 12,4 millions. Parmi les travailleurs actifs turcs, 16,7 % sont des jeunes et le taux de chômage chez les jeunes est de 18,7 %. La proportion représentée par les jeunes femmes dans la population active est très faible. Le taux de pauvreté parmi les jeunes est de 26 % (PNUD 2008).

L'examen de ces chiffres montre que les jeunes constituent de toute évidence un potentiel énorme pour la Turquie. Néanmoins, le développement de ce potentiel demeure malheureusement insuffisant. Cela représente un défi important pour les institutions et les ONG impliquées dans le secteur de la jeunesse, présentant un éventail de besoins très différents en termes de politique.

## Législation et acteurs chargés de la mise en œuvre de la politique à la jeunesse

L'examen de la législation turque en matière de jeunesse montre qu'il existe une seule et unique disposition relative aux jeunes dans la Constitution de la Turquie, à savoir l'article 58, qui fait référence aux jeunes comme à des individus qu'il convient de protéger. Il n'existe aucune loi spécifique ni aucun organisme gouvernemental dédié à la jeunesse. Les droits des jeunes et les services à la jeunesse sont inclus dans la législation globale.

Les services repris dans ces lois sont pris en charge par les divers départements de différentes institutions publiques, comme la direction générale de la jeunesse et des sports, le ministère de l'éducation nationale, l'agence nationale (Centre pour l'éducation à l'Europe et les programmes jeunesse), la direction générale des services sociaux et de la protection de l'enfance (SHÇEK), le ministère du travail et de la sécurité sociale, le ministère de la santé, le ministère de la culture et du tourisme, la direction générale de la famille et des études sociales, la direction générale de la sécurité, les autorités locales comprenant notamment les municipalités, etc.

Cette structure fragmentée engendre des difficultés de toutes sortes dans la mise en œuvre des différents aspects de la politique

à la jeunesse, par exemple l'absence de département gouvernemental unique et de document politique unique, ce qui engendre l'intervention d'une multiplicité d'acteurs gouvernementaux dans la prise de décisions ainsi que pour la mise à disposition et la mise en œuvre de services. Cette situation crée souvent la mise à disposition répétitive des mêmes services ou l'absence de service, ce qui conduit à des incohérences dans les approches des questions liées à la jeunesse.

## Travail auprès des jeunes

La plateforme Euromed Youth, les initiatives jeunesse et le programme Youth in Action ont joué un rôle important dans le développement du travail auprès des jeunes en contribuant à la construction des moyens des organisations œuvrant dans le domaine de la jeunesse, par le biais de formations et d'opportunités de financement. Le travail auprès des jeunes demeure néanmoins un domaine qui nécessite d'être développé plus avant en Turquie. Il existe un seul et unique organe gouvernemental, la direction générale de la jeunesse et des sports, qui soutient le travail auprès des jeunes en Turquie. Le développement de ce dernier doit également beaucoup aux ONG actives dans le domaine de la jeunesse et aux organisations de jeunesse.

## Politique internationale de coopération à la jeunesse

Les organisations internationales de même que la direction générale de la jeunesse et des sports de Turquie s'impliquent également dans les questions de politique à la jeunesse dans le cadre des programmes de coopération proposés par les gouvernements ou les ambassades des autres pays. Ces programmes de coopération peuvent inclure des éléments tels que des campagnes de financement, des projets et des programmes. Un soutien est parfois apporté aux autorités publiques pertinentes ou quelquefois directement aux organisations de jeunesse. Selon les thèmes, diverses institutions publiques, acteurs du secteur privé et ONG sont intégrés en tant que partenaires. Les acteurs les plus actifs au niveau international dans le domaine de la jeunesse en Turquie sont la Banque mondiale, les agences des Nations unies, le Conseil de l'Europe, le British Council et l'Union européenne.

## Quelle politique à la jeunesse pour la Turquie?

Au vu de la nécessité d'une nouvelle politique à la jeunesse certains éléments devraient être pris en compte. Tout d'abord, cette nouvelle politique devrait adopter une approche d'avant-garde, et prévoir et intégrer une solide

dimension de respect des droits humains de tous les jeunes. Elle devrait également être axée sur la participation, l'intégration sociale, la confiance en soi, la citoyenneté, ainsi que les droits à l'éducation et à la santé des jeunes. Une telle politique à la jeunesse doit être conçue de manière participative en impliquant tous les intervenants tels que les ONG actives dans le domaine de la jeunesse, les universités, les médias et les organisations syndicales, etc.

## Développements récents

Les questions liées à la jeunesse sont traitées par l'un des départements de la direction générale de la jeunesse et des sports, et l'accent est mis sur les sports plutôt que sur la jeunesse. La nécessité d'une politique à la jeunesse plus étudiée et d'institutions de soutien à la jeunesse est criante. Le gouvernement turc a récemment démarré une nouvelle initiative de développement d'une nouvelle approche structurelle de la politique à la jeunesse. Cette nouvelle approche structurelle envisage un organe gouvernemental unique à la jeunesse.

Afin d'obtenir différents apports et contributions dans le cadre de l'élaboration de cette nouvelle structure, différentes réunions consultatives et ateliers ont été menés, avec la participation et la consultation de quasiment tous les acteurs impliqués dans le secteur de la jeunesse en Turquie, tant au niveau gouvernemental que non-gouvernemental, y compris l'agence nationale pour le programme Youth in Action. Suite à ces réunions consultatives et à ces ateliers, un groupe de concertation a été mis sur pied afin de poursuivre l'analyse de la nouvelle structure à créer en vue d'une meilleure mise en œuvre de la politique à la jeunesse. Il est évident que ce nouvel organe serait un organe de coordination pour la mise en œuvre de la politique à la jeunesse et des autres activités bénéficiant directement aux jeunes et aux organisations de jeunesse.

En tant qu'organisation responsable de la plateforme Euromed Youth, de la jeunesse et du programme Youth in Action depuis 2003, l'Agence nationale a également été très active dans le cadre de ce processus consultatif. En fait, celui-ci a constitué une excellente opportunité pour l'Agence nationale de partager l'énorme expérience acquise au cours de ces programmes du point de vue du dialogue structuré avec l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la politique à la jeunesse en Turquie.



# Une décennie de partenariat à la jeunesse

entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe spécifiquement axée sur la coopération dans la région euro-méditerranéenne

12

D'une manière générale, tant la Commission européenne que le Conseil de l'Europe possèdent des politiques et des programmes spécifiques bien en place visant différents domaines d'action politique, notamment dans la région euro-méditerranéenne. Dans un nombre croissant de domaines d'action pertinents, les deux institutions ont établi une coopération étroite, qui offre un parfait exemple de la manière dont l'engagement conjoint des deux partenaires dans le domaine de la démocratie, de la diversité culturelle et du respect des droits de l'homme permet d'obtenir des résultats positifs.

Depuis 2001, la coopération entre les deux institutions a été formalisée par la Déclaration conjointe sur la coopération et le partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. Une nouvelle étape a été franchie en mai 2007 avec la signature d'un mémorandum d'accord. Dans le secteur de la jeunesse, ce mémorandum souligne que les deux partenaires « renforceront leur coopération à la jeunesse en développant et en prenant part à des programmes et des campagnes donnant aux jeunes les moyens de participer activement au processus démocratique et facilitant les échanges entre les jeunes ».

La coopération à la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne remonte toutefois à plus de dix ans. Depuis le 1er novembre 1998, le partenariat à la jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne a pris la forme de différents accords consécutifs ou « Pactes » entre les deux institutions, dont le premier était axé sur la formation des travailleurs sociaux auprès

des jeunes et des représentants des jeunes (« Pacte de formation »). En 2003, deux autres pactes sont venus s'y ajouter, l'un sur la coopération euro-méditerranéenne et l'autre sur la recherche à la jeunesse. Ces trois pactes ont expiré au cours du printemps 2005. À ce stade, les deux partenaires ont convenu de renforcer leur coopération, et de remplacer les partenariats existants par un accord-cadre unique en signant un premier Contrat-cadre de partenariat pour la période 2005 - 2006, suivi d'un second contrat-cadre pour 2007 - 2009.

Aujourd'hui, le programme de travail couvre un large éventail d'activités dans le cadre de la formation et du travail auprès des jeunes, du développement des politiques à la jeunesse et de la recherche à la jeunesse. Il est en outre spécifiquement axé sur les régions caucasienne, euro-méditerranéenne, du sud-est de l'Europe et de l'Europe orientale. L'objectif du partenariat est aujourd'hui d'offrir un cadre de référence au développement conjoint de la coopération et d'une stratégie cohérente à la jeunesse, plus particulièrement dans les domaines de :

- La citoyenneté européenne, l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel ;
- La cohésion sociale et l'égalité des chances ;
- La qualité du travail auprès des jeunes et la formation dans ce domaine ainsi que la reconnaissance et la visibilité de ce travail ;
- L'amélioration de la compréhension et de la connaissance des jeunes ainsi que du développement des politiques à la jeunesse.

Le Partenariat jeunesse a donné naissance

à plusieurs projets phares qui constituent aujourd'hui de véritables références à travers l'Europe. À relever par exemple (ce qui n'enlève rien aux autres initiatives menées) :

- Dans le domaine de la formation, l'« Advanced training course for Trainers in Europe » (ATTE) en 2003 et depuis 2009, la formation à long terme « Trainers for active learning in Europe » (TALE). Citons également une formation à la citoyenneté européenne destinée aux travailleurs sociaux auprès des jeunes et aux représentants des jeunes ;
- Dans le domaine de la recherche, l'« European Knowledge Centre for Youth Policy » (EKCP) qui rassemble aujourd'hui 40 pays participants, ainsi que les séminaires et ateliers thématiques spécialisés consacrés à des questions qui touchent les jeunes, comme par exemple l'emploi, l'intégration, la participation, l'histoire du travail auprès des jeunes, etc. ;
- Dans le domaine de la politique de coopération à la jeunesse, les séminaires régionaux en Europe de l'Est et dans le Caucase, dans le sud-est de l'Europe et en Russie, ayant conduit au développement de normes en matière de politique à la jeunesse et à une coopération plus étroite dans ces régions ;
- Dans le domaine du dialogue interculturel et de l'éducation aux droits de l'homme, la coopération dans la région méditerranéenne et un nouveau pilier depuis 2009, la coopération à la jeunesse euro-africaine, coordonnée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, qui vient élargir la portée des activités.



HANJO SCHILD

Coordinateur  
du programme conjoint du Partenariat  
jeunesse entre le Conseil de l'Europe  
et l'Union européenne



13

L'objectif de la coopération euro-méditerranéenne était d'emblée de garantir les complémentarités et la cohérence du travail mené par les deux institutions dans la région. L'objectif principal de ce partenariat était d'offrir de nouvelles opportunités de qualité en matière de formation et d'apprentissage aux travailleurs sociaux auprès des jeunes et aux représentants des jeunes actifs dans le cadre de projets à la jeunesse euro-méditerranéens, reposant sur l'apprentissage interculturel, la citoyenneté et la participation des jeunes, les droits de l'homme, la démocratie, les droits des femmes et des minorités, etc. Les objectifs du programme étaient entre autres d'accroître la qualité et la quantité des projets interculturels à la jeunesse dans la région euro-méditerranéenne, de fournir des outils didactiques permettant de développer les réseaux existants de formateurs et de travailleurs sociaux auprès des jeunes actifs dans le cadre de projets à la jeunesse euro-méditerranéens et d'offrir des possibilités de dialogue entre les principaux intervenants sur le terrain, ainsi que dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la recherche.

Parmi les principaux types d'activités des six dernières années figurent :

- Une série de formations spécifiquement axées sur des sujets tels que le dialogue interculturel, les droits de l'homme, la participation, la citoyenneté et les droits des femmes et des minorités, ainsi qu'une formation avancée destinée aux formateurs actifs dans la région euro-méditerranéenne (TATEM) ;
- Des séminaires thématiques faisant intervenir des participants de la région euro-méditerranéenne dans le cadre de

l'Université de la jeunesse et du développement qui se tient chaque année à Molina, organisée en coopération avec le Forum européen de la jeunesse et le Centre Nord-Sud ;

- Des séminaires axés sur les différents rôles de la politique à la jeunesse, de la recherche à la jeunesse, du travail auprès des jeunes et des organisations de jeunesse dans le cadre de la définition de la politique à la jeunesse au sein de la région euro-méditerranéenne et des tables rondes consacrées au développement de la politique à la jeunesse et à la politique de coopération à la jeunesse.

Une stratégie spécifique d'information et de publication vise à mieux faire connaître les résultats du partenariat jeunesse, y compris ceux obtenus dans le cadre de la région euro-méditerranéenne. Douze T[raining]-Kits consacrés à différents aspects concrets du travail auprès des jeunes ont été publiés depuis 1998. Ils ont également été traduits en différentes langues et sont utilisés dans le cadre d'activités de formation à travers l'Europe et au-delà. L'édition consacrée au travail auprès des jeunes dans la région euro-méditerranéenne et baptisée « Mosaic » sera au minimum disponible en anglais, en français et en arabe. Le magazine coédité COYOTE traite des questions relatives à la jeunesse et la formation en Europe et en est actuellement à sa 14e édition. Les résultats des séminaires et ateliers spécialisés sont publiés dans le cadre d'une série d'ouvrages de recherche. Les lettres d'information du Partenariat jeunesse et le portail Internet du partenariat (<http://www.youth-partnership.net>) fournissent les

informations pertinentes sur les activités en cours du partenariat et leurs résultats.

Les principaux intervenants dans le cadre du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'action à la jeunesse sont le Forum européen de la jeunesse, les ONG internationales actives dans le domaine de la jeunesse, les agences nationales pour le programme Youth in Action et les centres de ressources SALTO-YOUTH parmi lesquels le centre euro-méditerranéen, les communautés de formateurs et de chercheurs à la jeunesse à travers l'Europe et les décideurs politiques des administrations publiques et des ministères à la jeunesse des États membres, et les différents partenaires de la région méditerranéenne, par exemple la Ligue des États arabes, la fondation Anna Lindh et la plateforme EuroMed.

Toutes les activités sont coordonnées par un secrétariat, qui est responsable de la mise en œuvre, de la surveillance et de la visibilité des actions menées. Ce secrétariat fait partie de la Direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

La Commission européenne et le Conseil de l'Europe considèrent leur partenariat à la jeunesse comme un outil très utile permettant d'exploiter les forces de chaque institution et de faciliter la coopération à la jeunesse entre les deux institutions dans les domaines définis et au-delà. Par conséquent, les deux partenaires préparent actuellement un nouvel accord de partenariat pour la période 2010 - 2013.

# Construire des ponts et (ré)assembler le puzzle

Plus de dix années de dialogues méditerranéens dans le cadre du Forum européen de la jeunesse



**GIUSEPPE PORCARO**  
Secrétaire général du Forum européen de la jeunesse



**CHRISTOFFER GRØNSTAD**  
Vice-président du Forum européen de la jeunesse

## 1. Introduction

Les jeunes des régions méditerranéenne et arabe sont particulièrement affectés par la fracture Nord-Sud. Dans le sud de la région méditerranéenne, les moins de 30 ans représentent plus de 50 % de la population. Cette région est confrontée à un défi sans précédent : les prévisions annoncent une augmentation de sa population active à 146 millions en 2010 et 185 millions en 2020. Parmi ces nouveaux (jeunes) arrivants de plus en plus diplômés sur le marché du travail figure un nombre croissant de femmes, qui demeurent toujours confrontées à des obstacles afin de bénéficier d'une participation pleine et égalitaire dans la société. Pour simplement maintenir le chômage à son niveau actuel (déjà élevé), 34 millions de nouveaux emplois devraient être créés au cours des dix prochaines années.

En tant que représentant des jeunes de la société civile européenne, le Forum européen de la jeunesse (FEJ) est particulièrement engagé dans la préservation des droits des jeunes, en coopération étroite avec les acteurs de la société civile de toutes les régions du monde. Cet article vise à décrire les différentes phases de l'approche adoptée par le FEJ ces dernières années, à analyser l'impact sur les politiques de coopération plus larges de la région et à présenter les apports majeurs du FEJ à la société civile face aux défis d'avenir à relever par la région.

## 2. Les trois phases historiques de la coopération méditerranéenne et arabe

**a) Politique proactive (1998-2000) :** au cours de cette phase, le FEJ a joué un rôle de précurseur dans le développement de mécanismes innovants visant la mise sur pied d'un dialogue politique et d'une coopération à la jeunesse, avec un solide soutien de la Commission européenne. Le contexte politique plus large est venu nourrir cette phase de travail, qui a été suivie par la signature des accords de Barcelone et par le processus de paix au Moyen-Orient. Les organisations membres du FEJ ont été activement impliquées dans la formulation des politiques et dans le développement de projets pilotes dans ce domaine. Dès 1997, les complémentarités entre le dialogue euro-arabe et la coopération Euro-Med étaient identifiées et le Forum méditerranéen de la jeunesse était lancé.

La question d'un partenariat unique avec une organisation politique issue des pays arabes telle que l'Union de la jeunesse arabe, a été soulevée comme un élément critique par les organisations européennes et a fait l'objet en 1998 d'une réflexion dans la communication du Forum méditerranéen de la jeunesse intitulée Euro-Arab Dialogue – re-assert our partnership and take action (Dialogue euro-arabe : réaffirmer le partenariat et agir).

**b) Politique de suivi (2001-2003) :** au cours de cette phase, le FEJ a tenté de mener un suivi des mécanismes mis en place dans le cadre de ses précédents mandats mais dans un contexte beaucoup plus

problématique dû à la crise de la politique méditerranéenne de l'UE. L'échec du processus de paix en Palestine, les attentats du 11 septembre et la guerre en Irak ont constitué des défis majeurs pour le dialogue politique. Le Forum méditerranéen de la jeunesse s'est trouvé confronté à un échec suite à une coordination insuffisante et trop peu crédible, à un manque de fonds et aux carences du dialogue politique. Une évaluation de la première phase du programme Euro-Med Youth a été menée. La mise en place par la Commission européenne de l'Euro-Med Youth Platform, destinée à constituer un espace de coopération technique dans le cadre du programme Euro-Med Youth, a été bien accueillie par le Forum européen de la jeunesse, mais cette dernière s'est rapidement trouvée confrontée à des défis en termes de gestion. Selon une approche similaire à celle du Pacte Euro-Med du partenariat UE / Conseil de l'Europe, les organisations de jeunes ont été consultées mais la participation des jeunes aurait dû être renforcée afin d'aller au-delà du simple suivi ou de la simple consultation. Au cours de cette phase, le FEJ et ses partenaires ont par conséquent été confrontés à de nombreux défis qui ont ralenti voire gelé différents processus mis sur pied au cours des années précédentes.

**c) Politique d'exploration (2004-2006) :** au cours de cette phase, le FEJ s'est à la fois engagé dans le suivi des outils de coopération existants et dans l'exploration des nouvelles voies

de coopération envisageables. Nos organisations membres ont à nouveau travaillé à l'élaboration de politiques, et le Steering Group of the Middle East Youth Initiative (Comité directeur de l'initiative pour la jeunesse du Moyen-Orient) a conduit deux voyages d'étude dans la région : Le premier en Israël et en Palestine avec pour double objectif de rencontrer les organisations de jeunesse locales et les acteurs politiques clés, et le second au Liban, en Syrie et en Jordanie, plus axé sur les organisations de proximité. Les résultats du travail de ce comité directeur sont synthétisés dans le Dossier politique Towards a Culture of Peace in the Middle-East, the role of Youth Organisations (Rôle des organisations de jeunesse pour une culture de la paix au Moyen-Orient). Ces travaux ont mis en lumière la nécessité de renouveler le dialogue politique dans la région mais ont également cristallisé le cloisonnement existant entre la coopération technique liée au programme euro-méditerranéen et le dialogue politique lui-même, mené à une échelle géographique distincte.

### 3. Perspectives

Après une longue période de réflexion, de suivi et d'exploration, le Forum européen de la jeunesse perçoit à présent une opportunité unique de développer une approche stratégique intégrée de la coopération à la jeunesse dans la région méditerranéo-arabo-moyen-orientale. Cette nouvelle approche devrait rétablir le lien entre le dialogue politique et la coopération technique, qui se sont développés selon des chemins séparés au cours des dernières années. Le FEJ souligne avec force la nécessité de matérialiser les politiques au travers d'actions concrètes en faveur des jeunes.

#### Trois principes stratégiques : Pertinence - Complémentarité - Crédibilité

##### A) Pertinence pour les jeunes et impact des organisations de jeunesse

Il est extrêmement important d'exprimer clairement l'objectif global de la coopération à la jeunesse entre les régions : Le développement a besoin des jeunes ! Plus particulièrement, la pertinence de l'action du FEJ dans la région devra être évaluée par rapport à sa capacité de prendre charge les problèmes à deux niveaux :

- a) **Besoins / défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes :** La pertinence et la crédibilité de toute coopération et de tout dialogue politique reposent sur sa capacité à renforcer les projets et initiatives endogènes qui s'attaquent à des défis partagés tels que le

développement durable, les problèmes liés à l'immigration et le plein respect des droits de l'homme, notamment l'accès à l'éducation et à un emploi décent, et l'égalité des sexes.

- b) **Les problèmes partagés doivent être attaqués** de concert pour une action de soutien et de pression vis-à-vis des institutions régionales, interrégionales et mondiales pertinentes. La coopération technique doit par conséquent être associée à un dialogue politique afin de promouvoir une politique à la jeunesse cohérente, intersectorielle et transversale.

##### B) Complémentarité de la coopération européenne, méditerranéenne et arabe

L'échelle de la coopération avec le FEJ dans la région a été débattue à plusieurs reprises au cours des dix dernières années. La toute première résolution du FEJ sur la coopération euro-méditerranéenne adoptée en 1997 établit toutefois un principe qui demeure valide aujourd'hui : la complémentarité des différents processus.

Traduite et mise à jour selon la situation actuelle en 2009, la coopération avec le FEJ dans la région constitue inévitablement une dynamique à géométrie variable :

- L'Euro-Mediterranean Youth Programme demeure un outil important en termes de financement ;
- La politique européenne de voisinage est susceptible de créer un espace supplémentaire pour le dialogue politique entre les deux régions et la coopération technique bilatérale ;
- La coopération euro-arabe pourrait offrir le cadre institutionnel adéquat au soutien de la mise en place d'un partenariat à la jeunesse dans le sud, après vérification de la volonté de la Ligue des États arabes de soutenir le cas échéant une initiative dirigée par les jeunes dans la région ;
- Un dialogue spécifique avec Israël pourrait par exemple être plus efficace que de tenter de rassembler l'ensemble des acteurs concernés alors que les conditions matérielles et politiques ne sont pas encore réunies.

##### C) Crédibilité et partenariats durables

Notre approche de la coopération avec le FEJ dans la région doit tout d'abord être intégrée aux mécanismes de coopération internationaux. À cet égard, les principes convenus lors de l'International Coordination Meeting of Youth Organisations (ICMYO) doivent être considérés comme une première étape vers le développement d'un partenariat

cohérent dans la région.

Au travers de l'ICMYO, nous travaillons avec des ONG ciblant les jeunes à la fois :

- Démocratiques,
- Responsabilisées et transparentes,
- Légitimes et crédibles,
- Dotées d'un impact,
- Axées sur la durabilité de la coopération internationale,
- Respectueuses de la diversité culturelle et idéologique ainsi que des droits de l'homme.

Actuellement, le FEJ ne possède pas de partenaire dans la région reflétant ces principes. Bien que ces critères constituent une référence pour notre coopération avec les partenaires régionaux, ils ne sont ni statiques ni exclusifs. Il convient de ménager un espace favorisant l'apprentissage et le développement mutuels des partenaires en présence.

### CONCLUSION

Il existe actuellement un manque de coordination entre les organisations de jeunesse de l'Europe et de la région arabe, ainsi qu'au sein de la région arabe elle-même. La réduction des écarts existant entre les décideurs politiques et les organisations de jeunesse est cruciale.

En 2008, le Forum européen de la jeunesse a initié l'Euro-Arab Coordination Meeting of Youth Organisations (EACMYO). L'EACMYO cherche à promouvoir la paix et la justice sociale par le biais du renforcement de la coopération au niveau régional en favorisant le dialogue interculturel et en renforçant les échanges d'expériences entre les jeunes européens et arabes. Dans l'esprit de son engagement renouvelé dans la région et de son soutien permanent au processus euro-méditerranéen, le FEJ organise actuellement en coopération avec la Ligue des États arabes une seconde édition de l'EACMYO, qui se tiendra à Assilah au Maroc en novembre 2009.

L'objectif de l'EACMYO est de poser les fondements d'échanges, de réseautage et de partenariats à long terme entre les organisations de jeunesse démocratiques et représentatives des deux régions, une dimension nécessaire et vitale pour la garantie d'une plus grande légitimité des processus devant permettre aux jeunes de faire entendre leur voix au travers de l'articulation de processus de développement de politiques à la fois un infrarégionales et interrégionales.

[giuseppe.porcaro@youthforum.org](mailto:giuseppe.porcaro@youthforum.org)

[christoffer.gronstad@youthforum.org](mailto:christoffer.gronstad@youthforum.org)

1) Le FEJ a été fondé à Malte en mai 1998. Il devait assumer un rôle d'encadrement et de coordination des initiatives. Le FEJ rassemblait les représentants des jeunes issus de dix partenaires sud-méditerranéens faisant déjà partie du partenariat de Barcelone. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la Mediterranean Youth Forum Convention (Convention sur le forum méditerranéen de la jeunesse), Assemblée générale du FEJ à Salzbourg, 1998 ;  
2) Resolution on the Euro-Mediterranean Dialogue (Résolution sur le dialogue euro-méditerranéen), Comité exécutif de Rotterdam, 1997 ; Strategy Paper on Future Steps of Mediterranean Cooperation (Notes

stratégiques sur les étapes futures de la coopération méditerranéenne), Comité exécutif de Budapest, 1997 ; Resolution on the Mediterranean Youth Forum (Résolution sur le forum méditerranéen de la jeunesse), Assemblée générale de Salzbourg, 1998.  
3) Euro-Arab Dialogue - re-assert our partnership and take action (Dialogue euro-arabe : réaffirmer le partenariat et agir), Comité exécutif de Vilnius, 1998.  
4) Voir principalement l'Euro-Med Youth Programme - UE ; le Pacte Euro-Med UE / Conseil de l'Europe ; le Steering Group of the Mediterranean Youth Platform (Comité directeur de la plateforme méditerranéenne de

la jeunesse).  
5) En ce qui concerne Israël, le FEJ a accordé une attention particulière à l'Israeli Council of Youth Movements (ICYM) (mentionné dans le Dossier politique 2006 et ayant fait l'objet d'un voyage spécifique du FEJ en 1998) en tant que l'une des structures les plus organisées et représentatives, bien que ne réunissant pour l'instant qu'un type spécifique d'organisations de jeunesse (Youth Movements).  
6) Principles for Global Youth Cooperation (Principes pour la coopération à la jeunesse internationale), ICMYO, 2005.



# Politique de coopération à la jeunesse dans le cadre euro-méditerranéen étendu

## Deuxième table ronde internationale

Centre européen de la jeunesse de Budapest, 22-23 avril 2009

Parmi ses priorités, le Partenariat jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne cherche à améliorer la compréhension et la connaissance des questions liées à la jeunesse et de la problématique du développement de politiques en matière de jeunesse, et à établir un cadre de référence pour la coopération dans ce domaine. Il contribue en outre à la poursuite du développement du travail et des politiques en matière de jeunesse par la promotion des échanges, du dialogue et des réseaux en vue de renforcer le développement des politiques en matière de jeunesse au niveau européen, avec pour objectif de favoriser une politique à la jeunesse reposant sur des preuves concrètes et de renforcer la coopération avec la région euro-méditerranéenne et les autres régions.

16

En 2005, le Partenariat jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, ainsi que plusieurs partenaires nationaux et régionaux, ont initié une politique de coopération à la jeunesse dans le cadre de la région euro-méditerranéenne étendue visant à favoriser une plus grande coopération entre les intervenants concernés. Le processus a débuté à Alexandrie en 2005, avec le séminaire intitulé « Youth Policy Here and Now », co-organisé par le Swedish Institute of Alexandria et le Swedish Board of Youth Affairs. Il a été développé au Caire en 2006, avec une table ronde internationale intitulée « Youth policy and research development in the Euro-Mediterranean cooperation framework », organisée sur invitation de la Ligue des États arabes, du Swedish Institute in Alexandria et du Partenariat jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.

Ont participé à cette première table ronde internationale une série d'organisations nationales et internationales actives dans la région méditerranéenne afin de partager leurs expériences et les défis rencontrés dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de plans et de projets en matière de politique à la jeunesse. Au terme de cette table ronde, les participants ont reconnu tout l'intérêt de cet événement et ont exprimé leur satisfaction suite à l'échange fructueux et utile de leurs expériences, dont une série de signaux positifs s'est dégagée, à savoir :

- Un intérêt partagé pour le développement et la mise en œuvre de politiques à la jeunesse efficaces pour et avec les jeunes ;
- La volonté de coopérer et de promouvoir

l'implication et la participation des jeunes, en toute ouverture ;

- La nécessité d'associer des chercheurs au processus d'élaboration des politiques et de promouvoir leur rôle dans la collecte d'informations fiables concernant le monde des jeunes ;
- La nécessité de développer un dialogue interculturel structuré entre les deux rives de la Méditerranée afin de surmonter les différences dans les profils culturels, les traditions et les perceptions, et promouvoir une compréhension mutuelle et une coopération sur un pied d'égalité ;
- La nécessité de prendre acte des expériences couronnées de succès afin de surmonter les résistances désuètes et développer des approches innovantes.

À la lumière de ce qui précède et compte tenu des résultats d'une évaluation externe menée par des experts indépendants, la Ligue des États arabes et le Partenariat jeunesse ont convenu d'organiser une seconde table ronde consacrée à la politique de coopération à la jeunesse, ouverte aux partenaires internationaux et nationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, actifs dans le domaine du développement et de la mise en œuvre de politiques à la jeunesse et intéressés par le partage de leurs expériences avec pour objectif un enrichissement mutuel et une coopération future.

Cette deuxième table ronde consacrée à la politique de coopération à la jeunesse s'est tenue les 22 et 23 avril 2009 au Centre européen de la jeunesse de Budapest.

Cette table ronde poursuivait les objectifs suivants :

- L'échange d'informations concernant les projets de politique à la jeunesse en cours et planifiés et les programmes des organisations et pays participants ;
- L'analyse des points communs, des spécificités et des complémentarités entre les actions et approches des participants et de leurs institutions ;
- La discussion des questions prioritaires concernant la jeunesse dans la région euro-méditerranéenne étendue et des réponses politiques à leur donner ;
- L'exploration des possibilités de coordination entre les partenaires et l'identification des priorités de la coopération euro-arabe et euro-méditerranéenne dans le cadre de la politique à la jeunesse ;
- Le soutien du dialogue interculturel entre les acteurs de la politique à la jeunesse des régions européenne, méditerranéenne et arabe.

Cette table ronde a également été l'occasion de partager les progrès réalisés et les projets mis en œuvre par les différents intervenants de la région depuis l'organisation de la précédente table ronde trois ans plus tôt.

Les participants à cette réunion comprenaient la Ligue des États arabes, la fondation Anna Lindh, la Bibliotheca Alexandrina, le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed, la Euro-Mediterranean Youth Platform, le Forum européen de la jeunesse, le Conseil de l'Europe (Centre Nord-Sud et Direction



Rui Gomes

Responsable de l'unité  
Enseignement et formation  
Direction de la jeunesse et du  
sport du Conseil de l'Europe

17

de la jeunesse et du sport), la Fédération internationale pour le planning familial - Région du monde arabe et le Partenariat jeunesse. Des représentants du Comité directeur européen à la jeunesse ainsi que du Comité consultatif à la jeunesse du Conseil de l'Europe étaient également présents lors de cette table ronde.

La table ronde était axée sur quatre aspects de la politique de coopération à la jeunesse :

- La participation des jeunes ;
- Les connaissances et la recherche concernant les jeunes ;
- Intégration et caractère intersectoriel des questions liées à la jeunesse ;
- Rôle de la coopération internationale.

Le programme s'articulait autour d'exposés des organisations participantes sur leurs projets et initiatives de coopération, ainsi que des résultats de leurs travaux dans les quatre domaines mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne la participation, les connaissances et l'intégration des politiques à la jeunesse, les réalités sont pleines de contrastes, tant dans les régions européennes que méditerranéennes. Cela est naturel en présence de sociétés très différentes sur le plan de la réalité démographique, sociale et culturelle des jeunes. Même au sein des États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, il est difficile de rassembler des informations fiables et comparables, et les politiques à la jeunesse sont naturellement très diverses. Les travaux menés par le Centre européen de ressources sur les politiques de jeunesse et en vue de sa mise sur pied,

qui s'inscrivent dans le cadre du Partenariat jeunesse, en apportent une foule d'exemples. Les études des politiques à la jeunesse dans les pays partenaires méditerranéens, entreprises par le RCBSU (Regional Capacity Building and Support Unit) dans le cadre du Programme euro-méditerranéen d'action pour la jeunesse, ont en grande partie confirmé les résultats fournis par les participants. Ces études confirment que les jeunes de la région méditerranéenne sont en majorité confrontés aux mêmes difficultés et défis, qui peuvent également être comparés à ceux rencontrés par leurs homologues européens, par exemple :

- Le chômage des jeunes et l'absence de logements adéquats (ce qui limite l'indépendance des jeunes) ;
- L'immigration des jeunes ;
- Les conflits liés à la vie dans des sociétés patriarcales et la position des jeunes femmes dans la société ;
- Les déviances chez les jeunes (consommation de drogue, violence et émeutes) ;
- Le retour des jeunes à la religion ;
- Le manque d'intérêt mais aussi de confiance vis-à-vis de la politique et des gouvernements ;
- Le manque de consultation des jeunes ;
- Le manque ou l'insuffisance de formations non officielles et de ressources pour les centres de jeunesse ;
- Insuffisance de formateurs et de représentants des jeunes formés à cet effet, et reconnaissance limitée du travail avec les jeunes et du volontariat ;
- Véritable souhait des jeunes d'être

entendus, reconnus et respectés en tant que citoyens actifs.

D'autres initiatives régionales, telles que l'Observatoire de la jeunesse arabe de la Ligue des États arabes ou le Forum de la jeunesse arabe de la Bibliotheca Alexandrina, relèvent véritablement certains de ces défis mais identifient également comme un défi clé la diversité des rôles à jouer par différents acteurs publics en matière de politique à la jeunesse et l'absence fréquente d'un service ou organe permettant de coordonner les politiques à la jeunesse et d'assurer une intégration efficace.

En ce qui concerne la participation des jeunes, de nombreux obstacles subsistent afin de l'appuyer, de la promouvoir et de la comprendre dans toutes ses formes. L'absence d'une structure de coordination pour les pays méditerranéens, dont le rôle pourrait être comparable, à l'échelle régionale, à celui du Forum européen de la jeunesse, a également été évoquée comme un défi eu égard aux canaux ascendants de participation et de représentation des jeunes. La coopération entreprise par le Forum européen de la jeunesse, la Ligue des états arabes et le Conseil de l'Europe dans le cadre du Forum de la jeunesse de la Ligue des états arabes, notamment la réunion de coordination euro-arabe des organisations de jeunesse, a été présentée comme un bon exemple susceptible de générer des résultats substantiels. Il ressort des exposés et débats qu'il existe plusieurs processus de coopération au sein des partenaires travaillant dans le domaine de la politique de la jeunesse. La plupart



de ces processus se chevauchent dans une certaine mesure, eu égard aux groupes ciblés, aux questions traitées, aux partenaires ou à leur portée géographique. Ce chevauchement n'est toutefois pas synonyme d'un véritable partenariat de coopération. Cela suggère d'autre part que chacun de ces processus possède des objectifs, une signification et des groupes cibles spécifiques, et couvrent des domaines précis de la politique à la jeunesse : ils ne peuvent être remplacés par la coopération. D'autre part, le sentiment est qu'un échange plus cohérent des informations concernant les activités, leurs résultats et les découvertes concernant la situation des jeunes pourrait améliorer de façon significative le potentiel de réussite de ces projets. En outre, il semble qu'en matière de politique à la jeunesse, des processus parallèles coexistent sans nécessairement donner lieu à une quelconque coordination ou à un échange d'informations. Les partenaires de la table ronde considèrent qu'il ne relève pas de leur rôle d'assumer ses fonctions mais ils considèrent comme leur responsabilité de prendre des mesures afin d'améliorer la situation.

Les formes institutionnalisées de coopération, telles que la fondation Anna Lindh et l'Union pour la Méditerranée, peuvent contribuer de façon significative à améliorer la communication et la coordination, mais le sentiment est que leur rôle en matière de politique à la jeunesse n'est pas toujours clair, plus spécifiquement sur le plan de l'interaction entre les institutions publiques, la recherche à la jeunesse et les organisations de jeunesse. Les plateformes telles que l'Euro-Med Youth Platform et les centres de ressources SALTO-YOUTH Euro-Med jouent également un rôle clair et irremplaçable à cet égard.

Tous les partenaires et participants de la table ronde ont exprimé leur souhait d'étendre et d'approfondir la coopération et l'échange d'informations. Il a également été convenu que certaines activités concrètes pouvaient renforcer la coopération et donner une signification plus tangible à l'échange des méthodes et des informations, plus particulièrement dans les domaines d'intérêt commun pour les partenaires. Celles-ci pourraient inclure :

- Une formation sur l'utilisation des

technologies de l'information et de la communication appliquée à la participation des jeunes.

- Une formation sur la politique de coopération à la jeunesse, reposant sur un modèle 50/50 et rassemblant des fonctionnaires et des représentants des jeunes;
- Une étude géographique concernant les acteurs internationaux de la politique à la jeunesse au sein de la région euro-méditerranéenne, avec une attention particulière pour les pays méditerranéens, et qui serait basée sur les champs d'action communs et les axes de réflexion spécifiques pour l'avenir. Le centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed a accepté d'assumer la responsabilité de la conduite de cette étude dans le cadre de son programme de travail 2010 et la Ligue des états arabes pourrait se charger de la traduction en arabe.

Le Partenariat jeunesse poursuivra son action sur le modèle de coopération dans le cadre duquel il assume un rôle de coordination, tout en restant ouvert et flexible à la participation des autres partenaires de coopération en cas de responsabilité partagée. À cet égard, le Partenariat a accepté la responsabilité de la mise à disposition des informations pertinentes par le biais de l'implication des décideurs politiques dans le domaine de la jeunesse, des travailleurs auprès des jeunes et des représentants intervenant dans le processus de coopération.

L'organisation d'une troisième table ronde a été décidée pour la fin 2010 dans un pays non européen, probablement le Maroc ou la Tunisie. Une réunion d'experts pourrait avoir lieu préalablement à cette table ronde.

Tout au long de la table ronde, plusieurs questions ont été soulevées et débattues en vue d'un plus grand succès de la politique de coopération à la jeunesse à l'avenir. Un élément important consistait à confirmer que malgré le délai écoulé entre les deux tables rondes, la volonté de travailler à la politique de coopération à la jeunesse n'avait pas fléchi. Toutes les institutions participantes sont convaincues de la nécessité de la coopération dans ce domaine et sont prêtes à mettre en commun leurs ressources et compétences

afin de développer cette coopération. Il est considéré comme naturel que les principaux partenaires, à savoir le Partenariat jeunesse entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ainsi que la Ligue des états arabes, assument la responsabilité de garantir la durabilité de la coopération ainsi que la mise à disposition de canaux de communication pour tous les partenaires actuels et potentiels de la coopération.

Une autre question identifiée qui influence la réussite de la politique de coopération à la jeunesse dans le cadre de la région euro-méditerranéenne étendue est la durabilité et la pérennité des partenaires et partenariats. Hormis les principaux partenaires du programme de coopération, des modifications sont inévitablement survenues parmi les autres partenaires dans le cadre des différentes activités et ce processus est dépendant de la responsabilisation vis-à-vis des résultats.

Il importe également de relever, pour l'avenir de cette coopération, qu'il existe une volonté croissante d'élargir le groupe des intervenants de manière à y inclure les décideurs politiques nationaux en matière de politique à la jeunesse. Un tel élargissement n'étendrait pas seulement les domaines de travail, les groupes ciblés par la coopération et la nature des activités au travers de possibilités de financement accrues, mais contribuerait également à éviter à l'avenir les redondances et l'utilisation inefficace des ressources humaines et matérielles.

Dernier élément et non des moindres, les difficultés concrètes rencontrées à différentes étapes de l'élaboration des politiques à la jeunesse ont été soulignées comme un facteur influençant défavorablement la mise en œuvre du programme de coopération. Hormis les incertitudes relatives à la modification des sites et dates des réunions, les institutions participantes attendent clairement une planification préalable plus efficace des rencontres. Le principal souci est en particulier de recevoir les informations pertinentes et les invitations dans un délai raisonnable préalablement aux événements concernés afin de garantir la participation aux rencontres et l'affectation préalable des budgets adéquats.

1) The "broader Euro-Mediterranean region" in this context encompasses the member states of the Council of Europe, the countries who are parties in the Euro-Mediterranean Partnership and other countries from the Middle East and Arab region interested in this cooperation.